

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



MOT DU DIRECTEUR.

Après deux années exceptionnelles (crise sanitaire Covid en 2020, réforme des aides au logement en 2021), l'activité des équipes de la Caf de Haute-Savoie s'est avérée particulièrement dynamique tout au long de 2022.

Sans prétendre à l'exhaustivité, plusieurs chantiers essentiels ont été menés à bien et méritent d'être mis en lumière.

En matière d'accès aux droits sociaux, nos progrès les plus significatifs portent sur le taux de réponse aux appels téléphoniques qui progresse de 8 points en 2022. En complément, plus de 85 600 visites et rendez-vous ont été assurés dans nos espaces d'accueil (+ 6 %).

Notre offre d'accompagnement social a encore été fortement sollicitée avec plus de 4 000 interventions réalisées par les travailleurs sociaux de la Caf. Plus des deux tiers concernent des séparations et illustrent le rôle essentiel de soutien de la Caf en direction des publics les plus fragilisés.

Au titre des partenariats locaux, la poursuite du déploiement de conventions-cadres signées avec les collectivités territoriales se traduit par de nouveaux projets de développement de structures et services et de nouveaux financements pluriannuels. Cette année, cinq nouvelles communautés de communes se sont engagées aux côtés de la Caf.

2022, c'est aussi la concrétisation de deux chantiers majeurs qui contribueront à structurer l'action de la Caf sur le département dans les prochaines années :

- ✓ L'installation du Comité départemental des services aux familles (Cdsf), le 1er juin, par le Préfet de Haute-Savoie, puis en décembre dernier, la définition des orientations 2023-2027 du futur schéma départemental qui sera animé par la Caf.
- ✓ La signature officielle avec le Président du Département, de la convention de délégation d'agrément des établissements d'accueil du jeune enfant à la Caf. Aboutissement d'un travail commun engagé depuis 2020, ce dispositif unique et innovant constituera un outil précieux pour accompagner le développement de l'offre d'accueil petite enfance sur le département ces prochaines années et mieux répondre aux besoins des parents.

Au nom de toute l'équipe de Direction, je souhaite ici remercier chaleureusement l'ensemble des salariés pour leur investissement quotidien au service des allocataires et partenaires de notre département.

Ces remerciements s'adressent également aux administratrices et administrateurs nouvellement installés en début d'année 2022, et tout particulièrement à Madame Flavie VERCOUTERE, Présidente du Conseil d'administration. Investis très rapidement sur les chantiers stratégiques et structurants pour notre territoire, en soutien à la Direction, ils ont grandement facilité le travail des équipes de la Caf et permis de faire aboutir de nombreux projets au bénéfice des familles et de nos partenaires locaux.

Enfin, je tiens à saluer l'engagement et le travail réalisé par Madame Marie-Claire LAURENT-SANNA, précédente Directrice, à qui j'ai l'honneur de succéder. Les résultats et réalisations 2022 de la caisse d'Allocations familiales de Haute-Savoie sont le fruit de son action, aux côtés de ses équipes.

Bonne lecture à tous,

Olivier PARAIRE



SOMMAIRE.

5

ÉVÉNEMENTS MAJEURS

6

CHIFFRES CLÉS

8

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES SERVICES AUX ALLOCATAIRES

12

GARANTIR LA QUALITE ET L'ACCÈS
AUX DROITS EN MODERNISANT
LE MODÈLE DE PRODUCTION

14

RENFORCER LE PILOTAGE
ET MODERNISER LE SYSTÈME D'INFORMATION

16

MOBILISER LES PERSONNELS

17

GOUVERNANCE

ÉVÉNEMENTS MAJEURS.

JAN
VIER

Renouvellement du Comité social et économique

Lors des élections du 21 janvier, les salariés de la Caf ont élu les membres du Comité social et économique (Cse) pour 4 nouvelles années.

FÉV
RIER

Lancement des Promeneurs du net en Haute-Savoie.

Pour renforcer une présence éducative sur Internet et les réseaux sociaux, la Caf lance dans le département les Promeneurs du Net (Pdn). Elle assure le pilotage et soutient le dispositif, et a confié l'animation, la coordination et la promotion du réseau à la Fédération des œuvres

laïques de Haute-Savoie. Le Pdn est un professionnel, éducateur ou animateur dans un centre social, une mission locale, etc, qui informe, accompagne et prévient les jeunes des risques liés au digital.

MARS

Renouvellement et installation du Conseil d'administration.

La Cheffe de l'antenne lyonnaise de la Mission nationale de contrôle a procédé le 17 mars à l'installation du Conseil d'administration de la Caf.

Les administrateurs ont été désignés avec un taux de renouvellement de moitié et dans le respect de la parité (56 % de femmes). Ils ont élu à la présidence Mme Flavie VERCOUTERE (Cfe-Cgc), précédemment administratrice et membre de la commission d'action sociale. Mme VERCOUTERE succède ainsi à M. Jean-Louis GARCIA.

MAI

Responsabilité sociétale des entreprises (Rse) : une réalité concrète pour la Caf.

Programmé dès 2021, l'aménagement du toit du siège de la Caf, à Annecy, a été mené à bien. 76 panneaux photovoltaïques sont entrés en phase de production. L'électricité verte générée est autoconsommée par les installations de la Caf; les surplus sont revendus au fournisseur. Une partie du toit a été agencé

en rooftop pour accueillir des réunions de travail et les pauses déjeuners des salariés. Il offre une vue exceptionnelle sur les massifs alentours et s'inscrit dans la stratégie développement durable de la Caf, soucieuse de réduire son empreinte carbone.



JUIN

Prise de fonction d'Olivier PARAIRE, Directeur.

Olivier PARAIRE, auparavant Directeur de la Caf du Territoire de Belfort, a pris le 1er juin ses fonctions de Directeur à la Caf de la Haute-Savoie. Il succède à Marie-Claire LAURENT-SANNA qui occupait le poste depuis juin 2018.

Dès lors la Préfecture, la Caf, le Département, la Msa, l'Education Nationale, la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Haute-Savoie et leurs partenaires ont œuvré à l'élaboration du schéma dont les orientations ont été approuvées à l'unanimité en décembre.

OCTO
BRE

Horizon 2027 : traçons notre trajectoire.

7 groupes de volontaires, issus de la majorité des services de la caisse, se sont constitués pour dresser ensemble le bilan des objectifs et des réalisations de la Caf sur la période 2018-2022 (Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion) en matière de services aux familles, accès aux (justes) droits, accessibilité, mutualisations, transformation numérique, qualité de vie et des conditions de travail, développement durable.

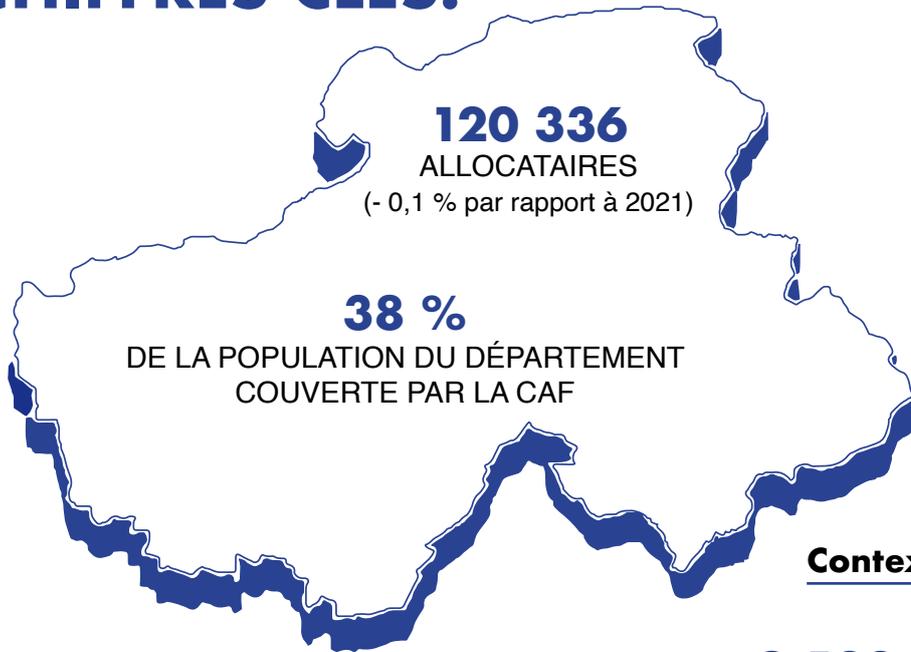
De nouveaux groupes s'appuieront sur leurs travaux pour tracer la trajectoire 2023-2027.

Lancement du Comité départemental des services aux Familles (Cdsf).

Les membres du Cdsf se sont réunis le 1er juin et ont défini les champs d'intervention du nouveau Schéma départemental des services aux familles (Sdsf) 2022-2026: petite enfance, parentalité et jeunesse.



CHIFFRES CLÉS.



Contexte socio-économique

9 588 NAISSANCES
(Source Insee)

27 800 ALLOCATAIRES
FRONTALIERS
(Source Caf)

5,3 % TAUX DE CHÔMAGE
4ÈME TRIMESTRE
(Source Drees)
baisse de 0,6 pt en un an

28 910 ALLOCATAIRES
en-dessous du seuil de bas revenus

28 194 ENFANTS
D'ALLOCATAIRES
en-dessous du seuil de bas revenus

Situation familiale des allocataires



43,8 %

COUPLES
AVEC ENFANT(S)



15,2 %

PERSONNES SEULES
AVEC ENFANT(S)

59,0 %

DES ALLOCATAIRES ONT
AU MOINS UN ENFANT



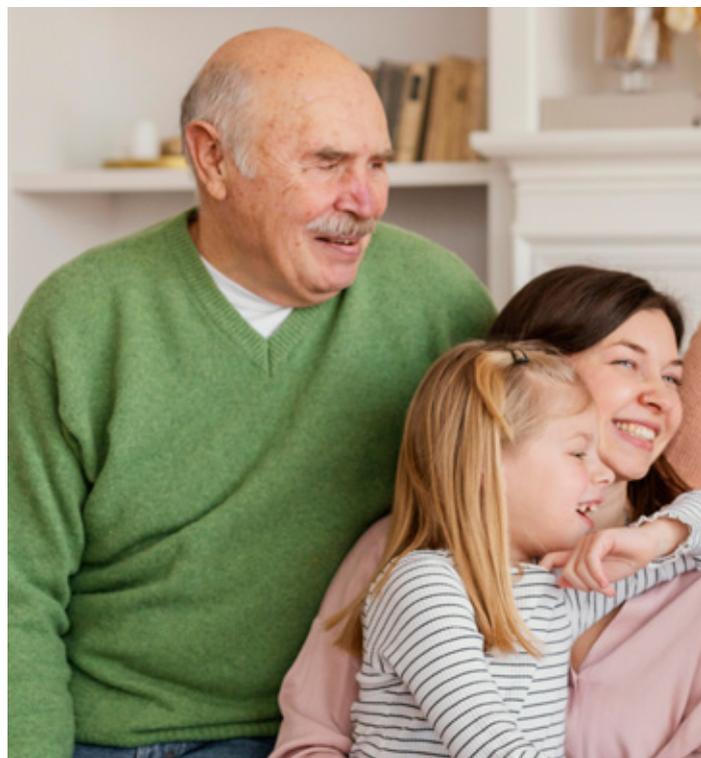
38,0 %

ALLOCATAIRES
SANS ENFANTS



3,0 %

COUPLES
SANS ENFANTS



Poids économique de la Caf dans le département - Montants

PRESTATIONS
LÉGALES

605,6 M€

672,4 M€
VERSÉS

+ 4,1 % par rapport à 2021

ACTION
SOCIALE

66,8 M€

PETITE ENFANCE

115,3 M€

12 125
ALLOCATAIRES

49,2 M€
versés aux partenaires

ENFANCE & JEUNESSE

165,5 M€

59 548
ALLOCATAIRES

12,9 M€
dont 85 %
versés aux partenaires

SOLIDARITÉ & INSERTION

220,7 M€

51 487
ALLOCATAIRES

0,5 M€
dont 59 %
versés aux partenaires

LOGEMENT & CADRE DE VIE

94,1 M€

38 520
ALLOCATAIRES

3,3 M€
dont 84,3 %
versés aux partenaires

AUTRES

10 M€

1 260
ALLOCATAIRES

0,9 M€



884

ÉQUIPEMENTS ET
SERVICES FINANCÉS

Au 31/12/2022



AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX ALLOCATAIRES.

La Caf inscrit son action dans le cadre des politiques familiales et sociales locales, dans les domaines de la famille, l'enfance et la jeunesse, le logement et la lutte contre la précarité. Pour répondre aux besoins de la population, son offre de service s'articule autour du versement de prestations légales et d'aides d'action sociale, et du développement d'interventions sociales en direction des familles.

DÉVELOPPER L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

La Caf a versé 164,5 M€ au titre de la petite enfance

La Caf aide les familles à assumer les frais liés à la naissance, l'adoption ou la présence d'enfants au sein du foyer via le versement de prestations sociales :

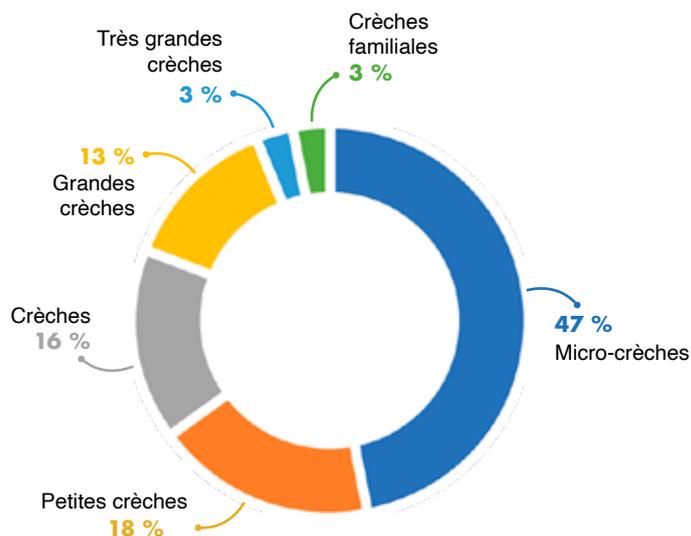


La Caf finance le fonctionnement des structures d'accueil petite enfance dans le département. **41,9 M€** ont ainsi été versés en 2022 aux structures existantes et **7,2 M€** engagés dans de nouveaux projets.



Soutien au développement de l'offre d'accueil collectif et individuel du jeune enfant. **9 micro-crèches et 1 petite crèche ont vu le jour dans l'année.**

Établissements d'accueil du jeune enfant – typologie





Zoom sur quelques réalisations Caf en 2022 :

- ✓ **Bonus écologique : 110 000 € versés à 22 Eaje** ayant mis en place des pratiques éco-responsables pour réduire leur impact sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des enfants et des professionnels (démarche de labellisation écolo crèche).
- ✓ **Expérimentation Caf 74 - Conseil départemental :** signature de la convention de la délégation de compétence relative à l'agrément des Eaje. Le pôle d'appui aux crèches a été renforcé par 3 nouveaux collaborateurs. 116 demandes ont été étudiées entre mars et décembre 2022. La Caf a validé les 3 premières autorisations de fonctionnement (création de structures).

Soutien aux assistants maternels et animation de réseaux. Ils viennent renforcer l'offre d'information des professionnels et des familles. 5 Relais petite enfance (Rpe) dont 3 services itinérants ont été créés et soutenus par la Caf cette année.



Les animateurs des Rpe se sont approprié, avec l'appui de la Conseillère petite enfance de la Caf, le nouveau référentiel paru fin 2021 : promotion de l'activité des assistants maternels, aide au départ en formation continue, guichet unique, analyse de la pratique pour l'assistant maternel, etc.

3 696 | assistants maternels agréés actifs **41** | relais petite enfance

348 | places d'accueil agréées en Mam **31** | maisons d'assistants maternels

ACCOMPAGNER LES PARCOURS ÉDUCATIFS DES ENFANTS ET SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR ACCÈS À L'AUTONOMIE

La Caf a versé 178,2 M€ au titre de l'enfance et de la jeunesse

Elle prend en charge une partie des dépenses des parents liées à l'entretien et à l'éducation de leurs enfants via le versement de prestations sociales :

ALLOCATIONS FAMILIALES **51 410** | **119,1 M€**
bénéficiaires

COMPLÉMENT FAMILIAL **6 750** | **17,7 M€**
bénéficiaires

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE **23 490** | **16,3 M€**
bénéficiaires

ALLOCATION DIFFÉRENTIELLE **1 260** | **4,9 M€**
bénéficiaires

Via son action sociale, la Caf soutient :

- ✓ le fonctionnement (**9,6 M€**) de **279** structures d'accueil d'enfants (accueils de loisirs sans hébergement, accueils périscolaires et extrascolaires).
- ✓ les collectivités qui proposent une offre éducative le mercredi (semaine sur 4 jours) : **52 plans mercredis**.
- ✓ les vacances en famille (**1 140** foyers) et les vacances des enfants (**770** enfants partis en séjour de vacances, camp ou séjour linguistique ; **4 000** enfants ayant fréquenté un accueil de loisirs sans hébergement).

Aides aux vacances **1,5 M€**



Zoom sur quelques réalisations soutenues par la Caf en 2022 :

Une nouvelle aide d'action sociale a été mise en œuvre pour soutenir les allocataires les plus précaires dans l'équipement informatique de leur(s) ado(s) et favoriser leur scolarité ainsi que l'inclusion numérique de toute la famille. 233 aides ont été versées en 2022 pour un montant total de 85 670 €.

Pilotage et soutien du dispositif Promeneurs du Net (Pdn), lancé en février et animé par la Fédération des œuvres laïques. 31 Pdn garantissent dans le département une présence éducative auprès des jeunes sur Internet.



La Caf soutient l'expérimentation des Paniers solidaires portée par la Fédération des centres sociaux des 2 Savoie. L'objectif premier est de permettre à des foyers en situation de précarité d'accéder à des produits locaux, frais et de qualité chaque semaine. 832 paniers ont ainsi été délivrés par 3 centres sociaux du département.

Participation au fonctionnement des Foyers de jeunes travailleurs (Fjt) qui favorisent l'autonomisation des jeunes et la mixité sociale.

7 | foyers de jeunes travailleurs

La Commission mixte Caf-Département soutient les projets et initiatives en matière de petite enfance, famille et jeunesse.

Commission mixte
651 aides / 531 300 € sur fonds communs

VALORISER LE RÔLE DES PARENTS

La Caf accompagne les parents dans leur fonction éducative

La Caf verse l'Allocation de soutien familial (Asf) pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents.

ALLOCATION DE SOUTIEN FAMILIAL | **5 170** bénéficiaires | **11,8 M€**

La Caf développe en complément une offre de service attentionnée autour des situations de séparation : rendez-vous personnalisé avec un travailleur social de la Caf (accompagnement, droits et démarches, pension alimentaire, garde d'enfants, etc.), aides financières, séances d'informations collectives, médiation familiale, etc. Rôle d'intermédiaire entre les parents séparés pour faciliter le versement de la pension alimentaire et préserver l'intérêt des enfants (472 dossiers).

20 Lieux d'accueil enfants-parents (Laep) financés pour favoriser les échanges entre parents.

Soutien des actions locales pour améliorer les relations des parents avec l'école et favoriser la réussite scolaire.

CONTRATS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ | **77** collectifs d'enfants | **139 350 €**

Elle finance et pilote également le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) en concertation avec le Département.

REAAP | **80** acteurs | **235** actions | **125 200 €** (60,4 % fonds Caf)



Un quatrième espace-rencontre a ouvert ses portes en 2022 dans le département, à Cranves-Sales. Ces lieux neutres, sécurisés et encadrés, permettent l'exercice du droit de visite pour maintenir ou rétablir la relation entre un enfant et un parent (ou un tiers) dans un contexte familial difficile.

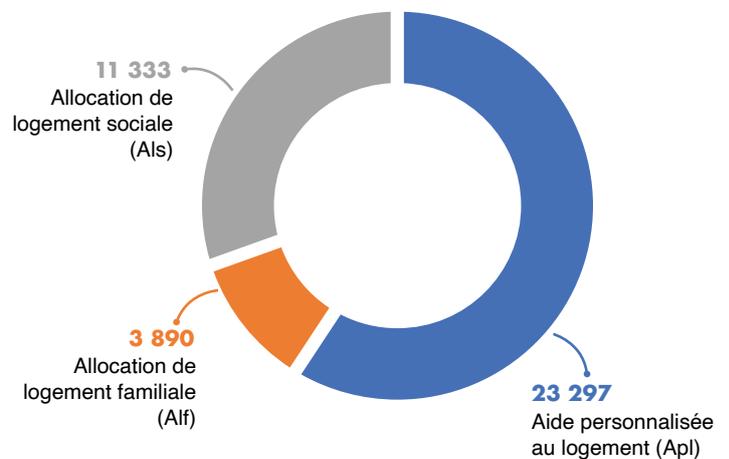
FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET DÉVELOPPER L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

La Caf a versé 97,3 M€ au titre du logement et du cadre de vie

Au titre des prestations légales, elle octroie des aides au logement, une prime de déménagement et un prêt à l'amélioration de l'habitat. **3 490** ménages bénéficiaires d'une aide au logement comptent au moins 1 étudiant.

AIDE AU LOGEMENT | **38 520** bénéficiaires | **94,1 M€**

Bénéficiaires d'aides au logement par type d'aide.



La Caf assure également le versement d'une aide pour le logement temporaire de personnes défavorisées ou l'accueil de gens du voyage à des partenaires conventionnés (**510 200 €**).

Au titre de son action sociale, la Caf intervient dans 4 domaines :

- ✓ La gestion des impayés de loyers du parc public, participation à la Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives et abondement du Fonds de solidarité pour le logement (**250 000 €**).
- ✓ Le versement d'aides (**30 000 €**) et octroi de prêts pour l'entrée dans un logement et pour l'équipement du logement (**397 660 €**).
- ✓ Le soutien aux parents d'enfants qui poursuivent des études supérieures à travers l'Aide à la rentrée étudiante (Are) pour la location d'un logement et le transport (**404** aides pour **113 620 €**).
- ✓ Le soutien des **14** centres sociaux et **9** espaces de vie sociale du département pour un total de **2,2 M€**.

Enfin la Caf finance **2** services d'aide à domicile agréés (Aafp, Admr) qui accompagnent les familles à l'occasion d'un évènement pouvant perturber la vie familiale.

CONTRIBUER À L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

La Caf a versé 221,2 M€ au titre de la solidarité et de l'insertion

Elle est partie prenante de la lutte contre la précarité à travers l'octroi de prestations légales :

Versement d'aides aux familles touchées par la maladie ou le handicap

**ALLOCATION AUX
ADULTES HANDICAPÉS** 8 400 bénéficiaires | **76,3 M€**

**ALLOCATION D'ÉDUCATION
DE L'ENFANT HANDICAPÉ** 3 400 bénéficiaires | **10,5 M€**

**ALLOCATION JOURNALIÈRE
DE PRÉSENCE PARENTALE** 87 bénéficiaires | **1,5 M€**

**ALLOCATION JOURNALIÈRE
DU PROCHE AIDANT** 12 bénéficiaires | **0,1 M€**

Versement d'aides aux personnes avec des revenus modestes ou sans ressources

**PRIME
D'ACTIVITÉ** 35 050 bénéficiaires | **71 M€**

**REVENU DE
SOLIDARITÉ ACTIVE** 8 470 bénéficiaires | **50,7 M€**

(financé par le Département)

Versement d'aides exceptionnelles, annoncées par le Gouvernement pour défendre le pouvoir d'achat des personnes modestes, aux bénéficiaires de l'aide au logement, de la prime d'activité, du Rsa ou de l'Aah par la Caf.

69 000
bénéficiaires | **6,8 M€**

**ALLOCATION FORFAITAIRE
EN CAS DE DÉCÈS
D'UN ENFANT** 55 bénéficiaires | **136 860 €**

Au travers de son offre de service de travail social :

Accompagnement individuel des familles confrontées à des événements fragilisants (séparation, décès, impayés de loyers) : **3 010** allocataires rencontrés dans le cadre de **7 240** rendez-vous.

Organisation d'actions collectives autour de la parentalité, la séparation, l'insertion, le logement, etc.

73 secours et **3** prêts de dépannage accordés à des familles exposées à des difficultés particulières pour **49 340 €**.

RENFORCER L'APPROCHE TERRITORIALE TRANSVERSALE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES CTG

Fin 2022, la Caf est partenaire de 16 Conventions territoriales globales (Ctg) dans le département.



La Caf a signé cette année 5 nouvelles Ctg avec les intercommunalités du Haut-Chablais, de la vallée de Chamonix Mont-Blanc, Usse et Rhône, de Rumilly Terre de Savoie et du Pays d'Evian - Vallée d'Abondance. Petite enfance, inclusion numérique, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale, etc, l'enjeu est le développement de structures et services aux habitants.

87,9 %

de la population du département couverte

Signée pour 4 à 5 ans, la Ctg scelle le partenariat entre des collectivités territoriales et la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en faveur des habitants d'un territoire.

Chacune de ces conventions intègre des axes de développement sur l'accessibilité, la fracture numérique, la parentalité, la petite enfance, la jeunesse et la lutte contre la pauvreté.

Ces Ctg sont assorties de nouvelles modalités d'aides au financement : le bonus territoire est versé directement à l'équipement et non plus aux collectivités locales ou aux Epci signataires.





GARANTIR LA QUALITÉ ET L'ACCÈS AUX DROITS EN MODERNISANT LE MODÈLE DE PRODUCTION DU SERVICE.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

Renouveler la relation de service

77 770 visites à l'accueil (+ 14,1 %)

69 140

visites pour consulter nos espaces et services numériques

8 630

rendez-vous personnalisés avec un gestionnaire conseil

Déploiement du Wifi en 2022 au sein de l'accueil d'Annecy afin de faciliter l'installation de l'application mobile Caf-Mon Compte et l'appropriation des téléservices par les allocataires, sur leurs propres Smartphones.

La Caf accompagne la forte dynamique de labellisation d'espaces France services dont les agents interviennent auprès du public pour un accompagnement numérique dans les démarches en ligne sur les principaux sites Internet de services publics. 20 espaces France services facilitent, fin 2022, dans le département, l'accès aux droits aux aides de la Caf.

Des agents de la Caf ont participé à plusieurs événements, portés par des partenaires dans le département, pour favoriser l'information et l'accès aux droits des publics : étudiants, aidants familiaux, assistants maternels, etc.

Développement des rendez-vous téléphoniques pour faciliter les démarches des usagers et les contacts avec eux.

17 530

Rdv téléphoniques

331 720

appels reçus
- 2,2 %

87,5 %

appels traités
(téléconseillers + serveur vocal)

La Caf de la Haute-Savoie pilote et coordonne l'activité du plateau téléphonique d'Auvergne-Rhône-Alpes. Annecy est l'un des 4 sites de réponse téléphonique aux allocataires de 10 départements de la région.

1,99 million

documents reçus
+ 1,8 %

12

Carte des points d'accueil au 31.12.2022



Organisation régionale de la réponse téléphonique



Dématérialiser et simplifier

3,14 millions

connexions à
Mon Compte
(Caf.fr)
- 5,6 %

64 760

Courriels
+ 0,1 %

86,1 %

des informations
transmises par
voie dématérialisée
+ 3,1 %

Garantir un traitement rapide et juste des droits

MINIMA SOCIAUX

96,7 %
Dossiers traités
en - 10 jours

14,8 jours
Délai moyen de
démarche

TOUTES PRESTATIONS

79,7 %
Dossiers traités
en - 16 jours

18,9 jours
Délai moyen de
démarche

22 940
réclamations

48 %
réclamations
traitées en
- 10 jours

148
médiations

Les relations partenariales

Une dynamique partenariale au service des haut-savoyards

La Caf est engagée, auprès de ses partenaires, dans les réflexions et stratégies locales portant sur ses champs d'intervention (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, logement, handicap) dans le but de développer les services et structures répondant aux besoins des familles sur les territoires. Elle contribue à travers son ingénierie, ses outils et ses moyens à proposer des solutions pour ceux qui en ont le plus besoin au nom des valeurs de la Sécurité sociale qu'elle porte localement.

Communication régulière en direction d'un réseau de partenaires de terrain (travailleurs sociaux du Département et des communes, France services, associations caritatives, Udaf, Pôle emploi, etc.) pour faciliter l'accès aux droits des usagers, leur information sur les démarches et les actualités des Allocations familiales.

SÉCURISER ET PAYER LE JUSTE DROIT

Les contrôles

La Caf a procédé à **252 600** contrôles :

- ✓ Échanges automatisés avec des tiers partenaires
- ✓ Contrôles sur pièces
- ✓ Contrôles au domicile des allocataires

32 contrôles ont également concerné les équipements et services financés par la Caf.

La prévention et la lutte contre la fraude

Les situations de fraude correspondent à **0,45 %** du montant total des prestations versées.

2,74 M€

montant des fraudes
détectées par la Caf

276

situations
frauduleuses

Suites données :

271
pénalités
administratives

3
avertissements

15
poursuites pénales

La validation des comptes

Les comptes 2022 de la Caf ont été validés par la Cnaf, sans restriction, avec 6 observations. Cette validation atteste que les comptes donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat et du patrimoine de la Caf. C'est le reflet de la qualité de gestion de la mission de service public et du paiement du juste droit dû aux allocataires.





RENFORCER LE PILOTAGE ET MODERNISER LE SYSTÈME D'INFORMATION.

RÉUSSIR LES TRANSITIONS STRATÉGIQUES POUR LA CAF

La transformation numérique

Positionnement de la Caf parmi les acteurs numériques dans le département

Parce que le numérique facilite l'accès aux droits et parce qu'aucun usager ne doit rester en marge de la dynamique, la Caf s'est associée à l'action du Département pour impulser des projets et une véritable stratégie d'inclusion numérique.

- ✓ Partenariat avec les espaces France services.
- ✓ Achat et délivrance de Pass numériques pour les allocataires (conditions).
- ✓ Recensement des acteurs de l'accompagnement et de la formation, enrichissement de la plateforme Mednum74.fr et valorisation sur la rubrique Partenaires du caf.fr.

S'auto-évaluer pour mieux progresser

Pour accompagner les salariés de la caisse dans le développement de leurs compétences numériques, le parcours Pix a été lancé dans un premier temps auprès des managers et des facilitateurs numériques de la Caf. Apprendre en se testant et en accédant à des tutoriels adaptés, tout au long de sa vie personnelle et professionnelle, tel est le projet de cette plateforme publique.

La mutualisation des situations des travailleurs frontaliers

La Caf gère les situations entrant dans le cadre des Règlements Européens en lien avec la République Tchèque, la Slovaquie, le Liechtenstein et la Suisse. Cela représente plus de **27 800** dossiers en Haute-Savoie et **2 000** dossiers gérés pour le compte des autres départements.

Les particularités du traitement des dossiers de frontaliers ont conduit à développer le partenariat de proximité avec les caisses d'Allocations familiales suisses et avec les autres organismes du département qui contribuent au « Portail Frontalier » sur le site internet de la Préfecture.

GARANTIR LA PERFORMANCE DE LA GESTION

L'optimisation de la gestion

La Caf s'attache à assurer ses missions au meilleur coût en accordant une attention particulière à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (recherche de l'efficacité, développement d'échanges dématérialisés, mutualisations, etc.). Le coût de gestion représente, pour l'année, **144,6 €** par allocataire, soit un taux de gestion de **2,7 %**.

Elle organise ses activités dans le respect des processus nationaux, fruits de la capitalisation des bonnes pratiques remontées par les caisses.

Elle met à profit son expertise dans des groupes de travail nationaux et locaux : Observatoire des charges pour évaluer l'impact des réglementations, Observatoire des centres sociaux, Observatoire de la protection de l'enfance.

RENFORCER LES COOPÉRATIONS

Un partenariat de proximité actif

La Caf développe de nombreux partenariats de proximité destinés à renforcer l'efficacité et la pertinence de son action dans le département. Ces partenariats touchent principalement l'accès aux droits et la sécurisation de ces droits. À titre d'illustration :

- ✓ Partenariat Caf-Mdph pour les échanges de données.
- ✓ Partenariat CAF-Conseil Départemental pour la gestion des droits Rsa.
- ✓ Participation au Codaf, piloté par la Préfecture, pour la lutte contre la fraude.

En interne, la Caf collabore également au sein du réseau des Caf (coopération métiers avec les Caf 73 et 38 notamment).

MOBILISER LES MOYENS

Les dépenses de gestion

Les dépenses de gestion restent stables à hauteur de **14,5 M€**.

Les frais de personnel en représentent **86,5 %**, les autres dépenses de fonctionnement **8,8 %** et les investissements **4,7 %**.

En 2022, les investissements ont principalement porté sur:

- ✓ le renouvellement d'équipements informatiques ;
- ✓ l'agencement d'une nouvelle salle d'attente pour les usagers au sein de l'accueil du siège ;
- ✓ l'aménagement du toit du siège de la Caf en panneaux photovoltaïques et un espace collectif.

Les 4 sites de la Caf dans le département sont à présent dotés de la fibre optique ce qui garantit une meilleure connexion au système d'information et facilite la réalisation des tâches quotidiennes.



MOBILISER LES PERSONNELS.



L'EFFECTIF DE LA CAF S'ÉLÈVE, FIN 2022, À 254 SALARIÉS.



228
femmes



26
hommes

239
salariés en
Contrat à durée
indéterminée
(94 %)

15
salariés en
Contrat à durée
déterminée
(6 %)

CRÉER DES CONDITIONS DE TRAVAIL FAVORABLES

218 salariés ont bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année. Au total, ce sont **16 780** heures de formation qui ont été suivies afin d'acquérir ou maintenir des compétences sur son cœur de métier, le management et la prévention des risques psycho-sociaux.

5 salariées ont reçu leur Certificat de qualification professionnelle de gestionnaire-conseil allocataires (enseignement théorique et pratique sur Annecy; formation mutualisée avec la Caf de la Savoie).

1 salariée, ayant suivi la formation Technicien d'agence comptable, a obtenu le Diplôme national de technicien.

Les résultats du Baromètre social interne 2021 (Bsi), étude interbranches sur les perceptions et les attentes des salariés sur leur cadre de travail ont été communiquées. Une réflexion a été engagée et un plan d'actions a été élaboré.

Le télétravail contractuel a été étendu : fin 2022, **136** salariés en bénéficient au sein de l'entreprise.

35,4 % des salariés exercent leur activité à temps partiel ce qui leur permet une meilleure conciliation vie familiale – vie professionnelle.

Avec une note globale de 98 points sur 100 au titre de 2022 (+ 6 points en un an), la Caf confirme son engagement en matière d'égalité femmes/hommes en accord avec les valeurs fondatrices de la Sécurité sociale (index national égalité femmes-hommes).

Des actions d'information et de prévention en matière de santé ont été proposées aux salariés du siège en lien avec le Centre d'examen de santé de l'Assurance maladie (session de vaccination contre la grippe saisonnière, prévention du cancer, etc.).



11 salariés et leurs 19 enfants âgés de 3 à 14 ans ont participé à un après-midi de portes ouvertes. Accueil, prestations, informatique, plate-forme téléphonique et action sociale, ils ont découvert de manière originale plusieurs activités de la Caf ainsi que le service de leur parent.



GOUVERNANCE.

LA DIRECTION

Marie-Claire LAURENT-SANNA Directrice

Olivier PARAIRE Directeur à/c de 06/2022

José TASSART Directeur comptable et financier

Murielle NICOD Directrice-adjointe

Marion SANDRE Sous-directrice

Christophe CADEAU Secrétaire général

La direction assure le pilotage, l'animation et la gestion de la caisse.

Les fonctions de directeur sont définies dans le cadre de l'article L1221-1 du code de la Sécurité sociale et des ordonnances du 24/04/1996. Plus particulièrement, le directeur :

- ✓ ordonnance les dépenses et recettes de l'organisme ;
- ✓ fixe l'organisation du travail, préside le Cse et a seul autorité en matière de personnel ;
- ✓ assure la fonction de représentant légal de l'entreprise. À ce titre il décide des actions en justice et représente la Caf dans tous les actes de la vie civile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de **24** membres (représentants d'assurés sociaux désignés par les organisations syndicales de salariés, représentants des employeurs et travailleurs indépendants, représentants des associations familiales, personnes qualifiées), le conseil d'administration définit la politique de l'organisme en déclinaison des orientations nationales :

- ✓ Il veille à la qualité des relations avec les allocataires.
- ✓ En matière d'action sociale, il détermine les priorités d'interventions locales. Il attribue les financements aux familles et aux partenaires.
- ✓ Il vote les budgets.

Il peut déléguer une partie de ses compétences à des commissions spécialisées.

Présidence

Flavie VERCOUTERE Présidente

Cyril MENEHINI 1^{er} vice-président

Jean-Claude GUILLON 2^{ème} vice-président

Sophie JALLE 3^{ème} vice-présidente

Activité du conseil d'administration et des commissions

Conseil d'administration 6 réunions

Parmi les principaux travaux conduits en 2022 :

- ✓ redéfinition des représentations du conseil d'administration auprès des partenaires ;
- ✓ vote des statuts de la caisse ;
- ✓ mise en place d'un règlement intérieur du conseil d'administration ;
- ✓ validation de la proposition de dissolution du Gip SPIE départemental proposée par le président du Conseil départemental ;
- ✓ validation des orientations du Sdsf 2022-2026 ;
- ✓ validation des nouvelles orientations de la Capej, en lien avec le Conseil départemental.

Commission de secours 11 séances

Nombre de situations examinées	Suite donnée
74	73 secours et 3 prêts ont été accordés (49 340 €)

Commission de recours amiable 12 séances

183	88 % des demandes de remises de dettes ont fait l'objet d'une remise totale ou partielle
-----	--

Commission des pénalités 2 séances

16	100 % des pénalités ont été confirmées
----	--

Commission d'action sociale 5 séances

146	97 subventions d'investissement (7 M€) et 49 subventions de fonctionnement (654 750 €)
-----	--

Commission des marchés 0 séance



CAF DE LA HAUTE-SAVOIE

 2 rue Emile Romanet - 74987 ANNECY CEDEX 9

 32 30 Service gratuit + prix appel

 www.caf.fr